

**Compte-rendu de l'Assemblée Ordinaire
du vendredi 13 avril 2018
Salle Socio-Culturelle de Sainte-Maure**

Personnes présentes:

Membres du Bureau

- M. Jean-Luc AVIGNI, Président
- M. Denis KLEIN, Trésorier
- M. Pascal DEVILLE
- M. Jean-Paul HOLTZWARTH
- M. Alain LANIER
- M. Gêrôme Vitry

Membres AAPPMA

- M. Serge LANIER, garde pêche
- M. Gérard BOUTEYRE, garde pêche
- M. Christain ULSAS
-

Personnes excusées :

- M. Bruno Dubus, Vice-Président
- M. Laurent SEJOURNE, Secrétaire
- M. Marcel MATHEY
- M. Denis PAULET

Rappel de l'ordre du jour :

- Point ventes de cartes
- Perte lunettes du garde lors de nettoyage
- Indemnités Garde
- Organisation de la fête de la pêche (dimanche 03 juin 2018)
- Question diverses

Point 1: Point ventes de cartes

CARTES	Mi avril 2017	Mi avril 2018
Cartes Inter-fédérales	58	71
Cartes majeures	248	154
Cartes femmes	10	10
Cartes mineures	54	27
Cartes découvertes	33	37
Cartes hebdomadaires	1	0
Cartes journalières	1	2
TOTAL	403	301

Commentaire :

Le nombre de cartes vendues à l'AAPPMA de Ste Maure est en nette diminution (moins 25 %), et à ce jour inexplicée. Le mauvais temps, les niveaux d'eaux très hauts, les eaux très boueuses ont certainement été très défavorables, mais ?

Point 2: perte de lunettes, lors de nettoyage

Les faits :

M. Serge LANIER a perdu ses lunettes lors du nettoyage de septembre, lors d'un déplacement de son bateau, avec Pascal Plu à son bord. Ce dernier tenait une petite branche qu'il a subitement lâchée, celle-ci est venue frapper le visage de Serge, provoquant la chute des lunettes dans la rivière.

Une recherche avec des plongeurs s'est révélée infructueuse.

M. Pascal Plu a refusé de déclarer à son assurance le sinistre.

Ce genre d'incident n'avait encore jamais été relevé lors de nettoyage et n'avait jamais été évoqué.

A titre exceptionnel il est admis la possibilité une éventuelle aide financière du coût des lunettes.

Les coûts et remboursements :

Coûts lunettes : 1232 Euros

L'assurance de la fédération, sollicitée, prend en compte : 852 Euros

Reste à charge la franchise de 380 Euros

Après discussions animées lors de réunions précédentes et de ce jour, les 6 membres du bureau présents ont émis le vote suivant:

Prise en charge Zéro : 0 vote

Prise en charge pour moitié de la franchise : 2 votes

Prise en charge en totalité : 4 votes

Point 3: bénévolat

Il est aussi décidé qu'à l'occasion activités diverses telles que nettoyages, fête de la pêche, etc., l'AAPPMA ne prendra plus en charge quelque dégradation qu'un bénévole pourrait subir (exemples : vêtement abimé, perte d'un objet, etc.).

Point 4: Indemnité garde

A l'unanimité, il est voté le passage d'une indemnité de carte départementale, à indemnité d'une carte interfédérale.

Point 5: demandes de subventions

Les demandes de subvention pour l'achat des affiches et de la tronçonneuse (+ accessoires de sécurité) sont réalisées et envoyées à la fédération.

Point 6: fête de la pêche

La fête de la pêche (nationale) est fixée au dimanche 03 Juin 2018.

Les membres de l'AAPPMA participeront à cette manifestation au plan d'eau de la société à Barberey à l'intention des enfants.

Nettoyage des abords et des herbes (et nénuphars) :

La date du nettoyage est fixée au mardi 15 mai toute la journée (9 – 17) et casse-croûte ensemble le midi.

Un second APM est prévu le mardi 23 mai à 14h00 si besoin.

Présents : JL A, Denis, Serge, Pascal Deville, J paul Christian.

Rencontré au bord de l'eau, un nouveau pêcheur, M Miguel Marian nous propose son aide.

Accès (chemin) au plan d'eau :

Alain rencontrera le maire de Barberey pour savoir qui est propriétaire du chemin d'accès très endommagé à l'abord du plan d'eau, afin de décider comment le rénover.

Règlement de la journée : **P Deville**, ayant déjà réalisé ce type d'évènement, nous proposera un déroulement de la journée, exemples :

- réservée à la découverte de la pêche par les enfants
- pré-inscription avant avec description des activités : découverte de la pêche pour les 6 14, pêche limitée à 1 ou 2 truites (afin qu'il en reste pour les autres et l'après midi)
- pub chez les dépositaires
- concours le matin des enfants avec remise de coupes ?
- après midi pêche libre avec aide des membres pour découverte par les enfants
- nombre d'enfants maxi ensemble au bord du, plan d'eau (20 -25) ?
- Age des enfants pouvant participer : 6 – 14 ans ?
- participation sous présence obligatoire au moins d'un parent, responsable du jeune

Accessoires :

Stand + tables : **Serge** rencontrera les responsables de Sainte Maure

Barbecue : **Serge** propose le sien

Pascal propose quelques merguez et autres saucisses

Sécurité : **JL A** rencontreras Alexandre de la Fédé pour prêt de bouée, gaffe, cannes, etc.

Coupes, matériel lots à distribuer :

JP sollicite Avenir pêche

Denis sollicite « Au bord de l'eau » et Décathlon

Publicité(s) :

JL A proposera un article pour le journal.

Laurent est sollicité pour mettre un article sur le site internet (à construire)

Coût : limite d'achat truites à 150 Euros + casse-croûte en commun

Subvention : la fédération propose une aide forfaitaire de 200 Euros

JL A en fera la demande.

Point 7: Questions diverses

Pas de question supplémentaire.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 19h50 en remerciant les présents pour leur participation.

* * *